

DEMANDE DE BONIFICATION EN TEMPS DE PRATIQUE Art. 209 -CSDGE

A adresser au Président de la CSDGE de la FFK - 39 rue Barbès 92120 MONTROUGE

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... N° LICENCE :

ADRESSE :

CATEGORIE A

- Les médaillés des championnats du Monde
- Les champions d'Europe
- Les représentants de la Fédération Française de Karaté aux instances internationales
- Les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Karaté
- Les Présidents des Ligues Régionales et de Zones Interdépartementales en activité
- Le Directeur Technique National en activité
- Les entraîneurs nationaux en activité
- Les conseillers techniques nationaux en activité
- Les arbitres nationaux en activité
- Les BEES 3^{ème} et 2^{ème} degré en activité, DESJEPS

CATEGORIE B

- Les Médaillés aux championnats d'Europe
- Les Champions de France Combat ou Technique (sauf universitaire, armée, corporatif et police)
- Les Secrétaires généraux et trésoriers d'une Ligue en activité
- Les Présidents des Comités Départementaux en activité
- Les conseillers techniques régionaux en activité
- Les membres de l'équipe technique régionale en activité
- Les arbitres régionaux en activité
- Les BEES 1^{er} degré, DEJEPS, CQP

CATEGORIE C

- Les champions de France universitaire, inter armée, police, corporatifs séniors
- Les médaillés aux Championnats de France FFK
- Les arbitres Départementaux en activité
- Les diplômes instructeurs fédéraux

	1 ^{er} et 2 ^{ème} dan	2 ^{ème} à 3 ^{ème} dan	3 ^{ème} à 4 ^{ème} dan	4 ^{ème} à 5 ^{ème} dan
CATEGORIE C	Pas de bonification	6 mois	6 mois	6 mois
CATEGORIE B		1 an	1 an	1 an
CATEGORIE A		1 an et 6 mois	1 an et 6 mois	1 an et 6 mois

Date :/...../.....

Signature du Candidat :

Joindre une copie de vos diplômes ou l'attestation historique licences, grades, diplômes

Décision du Président de la CSDGE de la FFK

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Montrouge, le
Signature du Président de la CSDGE